

Bismillahi Arahmani Arhahimi, Al...hamdoulillah Rabbil Alamine,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

**Monsieur le Président de la Cour Suprême,
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
Monsieur le Président du Haut Conseil des Collectivités Territoriales ;
Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et culturel,**

**Monsieur le Médiateur de la République,
Monsieur le Vérificateur Général,
Mesdames, messieurs,**

Au seuil de la nouvelle année et en réponse aux vœux que vous avez eu l'amabilité de m'adresser, je suis heureux à mon tour de vous souhaiter à vous et à vos familles mes vœux sincères de succès et de santé.

Permettez-moi d'associer à ces vœux, le Gouvernement et ma famille.

Pleine réussite dans vos fonctions. Paix et quiétude dans vos foyers. Paix et quiétude dans ce pays que nous avons en partage et qui retrouve, Dieu en soit loué, la normalité.

Cette occasion est traditionnellement une occasion d'évaluer et de méditer les événements de l'année finissante et de prendre des résolutions pour l'année annoncée.

Je ne m'appesantirai pas sur ce qui s'est passé ici, sur les cauchemars que nous avons vécus, en particulier sur les malheurs que notre septentrion a vécus.

Il me suffira de dire et vous en serez d'accord que ce pays revient de loin, de très loin mais que parce que c'est un grand pays, il ne pouvait pas sombrer.

Le bateau Mali est de nouveau à flot. Il s'est tracé un cap. C'est de mener les Maliennes et les Maliens à une société de progrès quotidiens et mesurables afin d'atteindre à l'émergence.

C'était l'espérance que ce peuple envers lequel je resterai endetté, a mis dans son bulletin avant de me confier la magistrature suprême avec une majorité dont la signification ne saurait tromper.

J'ai donc compris qu'il s'agit de redonner à notre pays l'espérance pour des lendemains meilleurs.

J'ai compris qu'il s'agit d'aller à ce front ardu sans haine ni esprit de vengeance.

A vous tous, chefs d'institutions et d'autorités indépendance, je dis que de vos nobles missions dépendent étroitement la consolidation de l'édifice institutionnel :

- la défense des droits des citoyens,

- la cohésion sociale et la responsabilisation des différents acteurs dans l'œuvre de construction nationale,
 - l'amélioration des pratiques administratives et de la gestion financière.
- (...)

Monsieur le Vérificateur Général,

Il y a quelques semaines, vous me remettiez votre Rapport Annuel 2012. Le tableau que vous y dressez est particulièrement sombre et préoccupant. La lutte contre la mauvaise gouvernance doit être vécue comme une interpellation individuelle et collective de chaque instant. Pour ma part, je l'ai déjà dit plus d'une fois et je le redis ici, « Tolérance Zéro » pour les corrupteurs, les corrompus et leurs complices.

Mon intransigeance en la matière ne saurait être prise à défaut. Et c'est pour cela que votre rapport qui vient d'être rendu public sera transmis aux autorités judiciaires compétentes pour toutes suites appropriées.

Votre professionnalisme, votre intégrité morale ainsi que votre compétence, alliés à la disponibilité et à l'engagement de vos collaborateurs, font de vous un atout de taille pour le gouvernement malien dans sa croisade contre la délinquance à col blanc.

Votre rôle consiste donc à contribuer, par des conseils et des mesures idoines, à l'amélioration des pratiques de gestion et de fonctionnement de nos services au-delà de l'aspect contrôle. Le gouvernement veillera à l'amélioration de vos outils de travail et vous accompagnera.

Messieurs les chefs d'Institutions et d'Autorités indépendantes, chers aînés et chers cadets,

En terminant mes propos, je voudrai vous réitérer mes vœux de bonne et heureuse année 2014 pour vous –mêmes, vos familles et pour l'ensemble de vos collaborateurs.

Qu'Allah bénisse le Mali !